



**KPMG Audit  
Mulhouse**  
60 rue Jacques Mugnier  
CS 72247  
68068 Mulhouse Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)3 89 32 94 94  
Télécopie : +33 (0)3 89 59 49 25  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## *Lufkin France S.A.S.U.*

### ***Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2019  
Lufkin France S.A.S.U.  
Avenue des Chavannes - 70220 FOUGEROLLES  
*Ce rapport contient 41 pages*  
Référence : BR/JL



**KPMG Audit  
Mulhouse**  
60 rue Jacques Mugnier  
CS 72247  
68068 Mulhouse Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)3 89 32 94 94  
Télécopie : +33 (0)3 89 59 49 25  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Lufkin France S.A.S.U.**

Siège social : Avenue des Chavannes - 70220 FOUGEROLLES  
Capital social : €31.000.000

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'attention de l'Associée unique de la société Lufkin France S.A.S.U.,

### **Opinion**

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Lufkin France S.A.S.U. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 3 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des dépréciations de stocks et des provisions pour risques et charges pour couvrir les pertes à terminaison lorsqu'un risque est identifié sur les travaux en cours, tel que décrit dans les notes « Stocks » et « Provisions pour risques et charges » des « règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 3 juillet 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous sont adressés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Associée unique appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mulhouse, le 8 juillet 2020

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

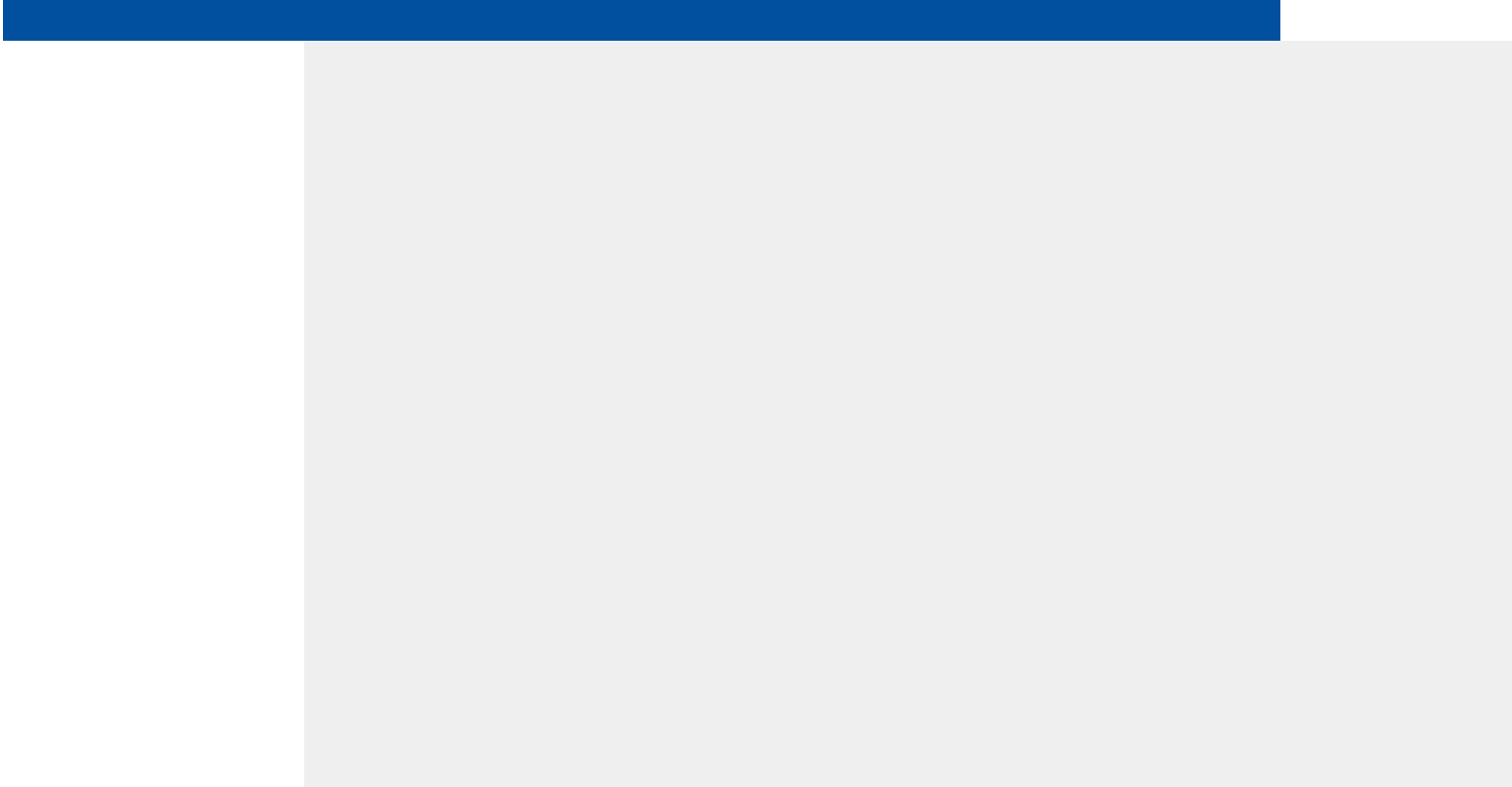
Bertrand Roussel  
Associé

**LUFKIN FRANCE**

**Avenue des Chavannes**

**70220 FOUGEROLLES**

*Comptes au 31/12/2019*



## - SOMMAIRE -

### Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

### Annexes

Faits majeurs de l'exercice	8
Règles et méthodes comptables	9
Autres informations	14
Immobilisations	15
Amortissements	16
Provisions et dépréciations	17
Créances et dettes	18
Ecart de conversion sur créances et dettes	19
Produits à recevoir	20
Charges à payer	21
Charges et produits constatés d'avance	22
Composition du capital social	23
Variation des capitaux propres	24
Ventilation du chiffre d'affaires	25
Ventilation par zone géographique	26
Charges et produits exceptionnels	27
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	28
Note - Répartition de l'impôt sur les bénéfices	29
Situation fiscale différée et latente	30
Dettes garanties par des sûretés réelles	31
Rémunération des dirigeants	32
Effectif moyen	33
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	34
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	35

# Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 421 088	3 135 848	285 240	753 294
Fonds commercial	1 524		1 524	1 524
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	363 316	9 286	354 030	236 400
Constructions	9 682 135	3 951 811	5 730 324	5 314 313
Installations techniques, matériel, outillage	30 543 095	18 292 894	12 250 201	12 500 036
Autres immobilisations corporelles	1 164 081	956 244	207 836	180 549
Immobilisations en cours	3 265 289		3 265 289	2 999 666
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	552 642		552 642	506 585
Autres immobilisations financières	7 472		7 472	22 133
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>49 000 643</b>	<b>26 346 084</b>	<b>22 654 559</b>	<b>22 514 502</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	4 756 121	1 697 112	3 059 009	2 641 546
En-cours de production de biens	24 209 387	4 503 000	19 706 387	17 877 029
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	15 191 636	340 839	14 850 797	17 855 832
Autres créances	1 980 805		1 980 805	3 012 556
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	340 785		340 785	755 894
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>46 478 734</b>	<b>6 540 951</b>	<b>39 937 783</b>	<b>42 142 857</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	21 239		21 239	27 685
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>95 500 616</b>	<b>32 887 035</b>	<b>62 613 581</b>	<b>64 685 044</b>

Rubriques		31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel ( dont versé : 31 000 000 )		31 000 000	3 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )			
Réserve légale		300 000	300 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )			
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )		13 327 784	13 327 784
Report à nouveau		-35 315 813	-16 432 900
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		<b>-17 670 836</b>	<b>-18 882 913</b>
Subventions d'investissement		172 625	210 469
Provisions réglementées		6 252 168	6 039 085
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>-1 934 072</b>	<b>-12 438 475</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Provisions pour risques		4 582 312	6 380 930
Provisions pour charges		1 845 189	1 919 051
<b>PROVISIONS</b>		<b>6 427 501</b>	<b>8 299 981</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )		1 000	1 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 983 488	43 841
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 533 862	13 774 150
Dettes fiscales et sociales		4 638 245	4 215 354
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		975 425	371 172
Autres dettes		41 968 943	50 352 485
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance			
<b>DETTES</b>		<b>58 100 962</b>	<b>68 758 001</b>
Ecarts de conversion passif		19 191	65 537
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>62 613 581</b>	<b>64 685 044</b>

Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	6 047 458	40 430 395	46 477 854	34 602 017
Production vendue de services	3 356 589	6 127 823	9 484 413	16 414 271
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>9 404 047</b>	<b>46 558 219</b>	<b>55 962 266</b>	<b>51 016 287</b>
Production stockée			3 253 255	7 275 966
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				57 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 072 159	5 369 307
Autres produits			396 212	293 902
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>64 683 893</b>	<b>64 012 463</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			52 945	97 203
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			9 004 875	7 489 029
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-596 365	1 588 410
Autres achats et charges externes			44 602 205	42 346 646
Impôts, taxes et versements assimilés			559 682	674 024
Salaires et traitements			12 503 106	10 947 383
Charges sociales			5 605 179	5 283 540
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 085 866	2 953 363
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 170 973	4 951 382
Dotations aux provisions			1 225 976	5 187 803
Autres charges			664 318	740 374
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>79 878 760</b>	<b>82 259 157</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-15 194 867</b>	<b>-18 246 694</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			642	5 001
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			11 603	60 551
Différences positives de change			559	25 941
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>12 804</b>	<b>91 493</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			21 239	27 685
Intérêts et charges assimilées			66 909	8 047
Différences négatives de change			3 142	120 961
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>91 290</b>	<b>156 693</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-78 486</b>	<b>-65 200</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>-15 273 353</b>	<b>-18 311 894</b>

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 237	11 102
Produits exceptionnels sur opérations en capital	47 499	44 971
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	467 937	586 666
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>534 674</b>	<b>642 739</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 142 481	369 862
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	50 534	24 336
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	681 020	794 729
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>2 874 035</b>	<b>1 188 927</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-2 339 362</b>	<b>-546 188</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	58 122	24 831
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>65 231 371</b>	<b>64 746 695</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>82 902 207</b>	<b>83 629 608</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-17 670 836</b>	<b>-18 882 913</b>

# Annexes

## FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

### *Evènements principaux de l'exercice*

En septembre 2019, le groupe General Electric a procédé à la réduction de sa participation dans le groupe Baker Hughes a GE Company passant de 50,3% à 36,8%.

En octobre 2019, le groupe Baker Huges a GE Company a procédé à un changement de dénomination sociale pour lancer sa nouvelle identité Baker Hughes.

Une recapitalisation de la société à hauteur de 28M€ a été réalisée en date du 31 octobre 2019 par apport en numéraire de l'associé unique Panafricana Holding BV II.

Le plan de réorganisation des activités Power Transmission initié début 2016 est en cours de finalisation avec la mise en service de l'équipement machine "Makino" en provenance d'Angleterre pour 1,6M€ et la mise en service des model line du projet brillant factory pour 530K€.

L'entreprise a fait l'objet d'une notification de redressement suite au contrôle URSSAF à hauteur de 834 K€ pour les exercices contrôles 2016, 2017 et 2018.

Les comptes annuels ont été arrêté en date du 3 juillet 2020.

### *Evènements postérieurs à la clôture*

L'entreprise a reçu une lettre de soutien financier de la part de l'associé unique Baker Hughes Holdings II BV en date du 25 juin 2020.

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par l'épidémie COVID-19 au deuxième trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures gouvernementales pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en mesure d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont donc comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement qui n'a pas de lien direct et prépondérant avec une situation existant au 31 décembre 2019.

Enfin à la date d'arrêté des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

## **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général ainsi que conformément aux règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

### ***IMMOBILISATIONS INCORPORELLES***

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les concessions, brevets et droits similaires correspondent aux logiciels et à la capitalisation des frais de développement. Ces frais sont immobilisés au titre du projet informatique Oracle et constituent essentiellement des logiciels. Ils incluent des frais de sous-traitance évalués à leur coût de production.

Conformément aux dispositions du Plan Comptable Général, les frais d'études préalables, liées à la faisabilité du projet, sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles sont amorties comptablement sur 3 ans selon le mode linéaire et fiscalement sur une durée de 1 an.

La date de début d'amortissement correspond à la date de mise en service du projet.

### ***IMMOBILISATIONS CORPORELLES***

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciations sont calculés sur la base de la durée d'utilisation estimée de chaque immobilisation corporelle selon les modes linéaires et dégressifs.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

	Comptable		Fiscal	
Constructions	Linéaire	40 ans	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 à 20 ans	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	10 ans	Dégressif	10 ans
Matériel industriel	Linéaire	7 à 12 ans	Dégressif	6 ans 2/3
Outillage industriel	Linéaire	3 ou 5 ans	Dégressif	3 ou 5 ans
Véhicules	Linéaire	7 ans	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans	Dégressif	3 ans
Matériel de bureau et mobilier	Linéaire	10 ans	Linéaire	10 ans

A la clôture de l'exercice, la société a apprécié s'il existait des indicateurs externes ou internes importants de perte de valeur concernant ses actifs corporels :

-Changements externes importants : aucun changement externe important dans l'environnement technique ou économique ayant un effet négatif sur la société n'est intervenu au cours de l'exercice ou surviendra dans un proche avenir.

-Obsolescence ou dégradation physique : aucun indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement n'a été relevé par la société.

-Changements internes importants : il n'existe pas de changements majeurs dans le mode d'utilisation des actifs ayant un effet négatif sur l'entité qui sont survenus au cours de l'exercice ou sont susceptibles de survenir dans un proche avenir.

-Performances économiques des actifs inférieurs aux prévisions : les indications provenant du système d'information interne montrent que la performance économique des actifs sera conforme aux prévisions attendues.

L'entreprise n'a pas identifié d'indices importants laissant penser qu'un actif a pu perdre de la valeur.

### **IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

La société ne détient aucune filiale ou participation. Les immobilisations financières sont constituées par un prêt destiné à l'effort de construction et par des dépôts et cautionnements versés.

## **STOCKS**

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Les encours et stocks de produits finis sont enregistrés à leur coût de production. Celui-ci comprend :

-Le coût d'acquisition des matières consommées, augmenté d'une quote-part de frais accessoires à leur mise en production.

-Des charges directes et indirectes de production, déterminées par un nombre d'unités d'œuvre réelles valorisées à un taux standard réajusté tous les ans en fonction des coûts réels.

-Les frais financiers sont exclus du coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée selon une analyse liée à leur degré d'utilisation ou d'obsolescence afin de tenir compte de leur valeur de marché ou d'utilité pour la société dans le cadre de son cycle de production. Le montant de cette provision à la clôture de l'exercice s'élève à 1 697 K€.

Dans le cadre de la dépréciation du stock à faible rotation, la société a appliqué les taux suivants :

<b>Date de dernière consommation</b>	<b>Taux appliqué</b>
> 3 ans	100%
2 ans < X < 3 ans	51%
1 an < X < 2 ans	21%

Les pourcentages ont été évalués en fonction de l'analyse performée sur les tendances d'utilisation et de consommation des stocks d'équipements à sur l'historique des 3 dernières années. Cette analyse a été documentée et validée par le Groupe sur le premier semestre 2019.

Une provision sur encours est constituée pour les affaires présentant une perte probable à l'issue du contrat, afin de constater une valeur nette correspondant à la valeur de réalisation du marché.

Le montant de cette provision à la clôture de l'exercice s'élève à 4 503 K€.

## **CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée au cas par cas, lorsque le risque d'une perte probable est identifié.

### ***OPERATIONS EN DEVISES***

Les créances et dettes libellées en devises sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les transactions réalisées en devises sont enregistrées au cours de change en vigueur à la date des transactions.

Les différences de change résultant de la conversion des actifs et passifs en devises sont portées en « Ecart de conversion ».

Les pertes de change latentes, les cas échéants, font l'objet d'une provision pour risques de change.

### ***CASH POOL***

La gestion de la centralisation de trésorerie est faite par la société du groupe Oil & Gas International Treasury Services Unlimited Company.

La trésorerie centralisée est présentée en fonction du solde en « Autres créances » ou en « Autres dettes ».

Le montant net de la trésorerie dégagé inclus dans le postes « Autres dettes » représente 3 658 K€ pour le cash pool BNP en USD et 35 873 K€ pour le cash pool BNP en EUR.

Le montant net de la trésorerie dégagé inclus dans le postes « Autres créances » représente 258 K€ pour le cash pool JP Morgan en USD.

### ***CAPITAUX PROPRES***

Le capital social est constitué de 31 000 000 d'actions d'une valeur nominale de 10.33 euros.

Les subventions d'investissements inscrites dans les capitaux propres sont rapportées au résultat sur les durées de vie retenues pour l'amortissement des immobilisations ayant fait l'objet de ces subventions.

Les provisions règlementées sont exclusivement constituées par les amortissements dérogatoires.

### ***PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES***

Une provision pour garanties données aux clients destinée à couvrir les dépenses prévisibles est constituée pour un montant de 1 213 K€.

Cette provision est calculée d'après l'historique des coûts de garantie engagés les années précédentes rapportés au chiffre d'affaires.

Une provision pour pertes à terminaison est constituée pour la première fois lorsqu'un risque important est identifié sur les travaux en cours restant à réaliser.  
Elle s'élève à 3 348 K€ à la clôture de l'exercice.

### ***ENGAGEMENTS DE RETRAITE***

Les engagements de retraite correspondent aux droits acquis par le personnel en matière d'indemnités de départ à la retraite.

L'entreprise a fait évaluer ses engagements par l'actuaire Willis Towers Watson.

Ils sont déterminés en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite.

Le calcul repose sur une méthode actuarielle prospective intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de taux de rotation du personnel et de rentabilité des placements à long terme.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Convention collective appliquée : « Métallurgie de Haute Saône »
- Age de départ en retraite : 62 ans
- Taux d'actualisation : 1%
- Taux d'inflation : 1.75%
- Taux de turnover : 3.83% jusqu'à 55 ans, puis 0% après 55 ans
- Augmentation des salaires : 1.80%
- Taux de charges : 42%
- Table de mortalité : INSEE 2013-2015 HF

Ces engagements sont couverts, pour partie par les droits dans un fonds externe géré par le « Crédit Agricole Assurances ». La société constitue une provision pour indemnité de départ en retraite sur la base du calcul annuel effectué par l'Actuaire mandaté, à hauteur de l'engagement net de la valeur vénale des actifs du régime d'assurance.

La provision IDR s'établit à 1 424 K€ correspondant à la différence entre l'engagement acquis par les salariés pour 1 797 K€ et le montant du fonds pour 373 K€.

### ***MEDAILLES DU TRAVAIL***

L'entreprise a fait évaluer ses engagements par l'actuaire Willis Towers Watson et a constitué une provision à hauteur de 159 K€.

### ***LONG-TERM SERVICE AWARDS***

L'entreprise a fait évaluer ses engagements par l'actuaire Willis Towers Watson et a constitué une provision à hauteur de 262 K€.

## AUTRES INFORMATIONS

### *Aspects environnementaux*

La société n'a pas constitué de provision ni engagé de charges à caractère environnemental.

La société est certifiée ISO140001.

### *Honoraires des commissaires aux comptes*

	KPMG	Total
Au titre de la mission de certification légale des comptes	67 320 € TTC	67 320 € TTC
Au titre d'autres prestations	1 800 € TTC	1 800 € TTC
Honoraires totaux	69 120 € TTC	69 120 € TTC

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	3 389 672		33 513
Terrains	240 159		123 158
<b>Dont composants</b>			
Constructions sur sol propre	4 757 979		252 069
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	4 159 647		579 374
Install. techniques, matériel et outillage ind.	28 810 964		1 911 961
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	445 103		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	978 234		79 364
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	2 999 666		3 330 660
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>42 391 750</b>		<b>6 276 585</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	528 718		46 504
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>528 718</b>		<b>46 504</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>46 310 140</b>		<b>6 356 602</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>		573	3 422 612	
Terrains			363 316	
Constructions sur sol propre			5 010 047	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.		66 932	4 672 088	
Installations techn., matériel et outillages ind.		179 830	30 543 095	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport		176 940	268 163	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		161 680	895 918	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		3 065 037	3 265 289	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>3 650 419</b>	<b>45 017 916</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		15 108	560 114	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>15 108</b>	<b>560 114</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 666 100</b>	<b>49 000 643</b>	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	2 634 854	501 567	573	3 135 848
Terrains	3 758	5 528		9 286
Constructions sur sol propre	1 326 079	127 889		1 453 968
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	2 277 233	270 165	49 555	2 497 843
Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 310 928	2 128 640	146 673	18 292 894
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	415 493	4 279	176 940	242 833
Matériel de bureau et informatique, mobilier	827 294	47 798	161 680	713 412
Emballages récupérables, divers				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>21 160 785</b>	<b>2 584 299</b>	<b>534 848</b>	<b>23 210 236</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23 795 639</b>	<b>3 085 866</b>	<b>535 421</b>	<b>26 346 084</b>

<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
<b>FRAIS ETBL AUT. INC.</b>		203 512			188		203 324
Terrains							
Construct.							
- sol propre	88 239						88 239
- sol autrui							
- installations				13 632			-13 632
Install. Tech.		386 776			442 923		-56 148
Install. Gén.							
Mat. Transp.				4 279			-4 279
Mat bureau		2 493			6 916		-4 422
Embal récup.							
<b>CORPOREL.</b>	<b>88 239</b>	<b>389 269</b>		<b>17 911</b>	<b>449 839</b>		<b>9 758</b>
<b>Acquis. titre</b>							
<b>TOTAL</b>	<b>88 239</b>	<b>592 781</b>		<b>17 911</b>	<b>450 026</b>		<b>213 083</b>

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	6 039 085	681 020	467 937	6 252 168
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>6 039 085</b>	<b>681 020</b>	<b>467 937</b>	<b>6 252 168</b>
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients	970 244	1 213 073	970 244	1 213 073
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	27 685	21 239	27 685	21 239
Provisions pour pensions, obligations similaires	1 919 051		73 862	1 845 189
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	5 383 000		2 035 000	3 348 000
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>8 299 981</b>	<b>1 234 312</b>	<b>3 106 792</b>	<b>6 427 501</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	4 597 313	3 121 009	1 518 210	6 200 112
Dépréciations comptes clients	361 144	49 964	70 269	340 839
Autres dépréciations				
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>4 958 457</b>	<b>3 170 973</b>	<b>1 588 479</b>	<b>6 540 951</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 297 523</b>	<b>5 086 305</b>	<b>5 163 208</b>	<b>19 220 621</b>
Dotations et reprises d'exploitation		4 384 046	4 667 586	
Dotations et reprises financières		21 239	27 685	
Dotations et reprises exceptionnelles		681 020	467 937	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	552 642		552 642
Autres immobilisations financières	7 472		7 472
Clients douteux ou litigieux	349 133	349 133	
Autres créances clients	14 842 503	14 842 503	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	258	258	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	246	246	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	850 801	850 801	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	761 145	761 145	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	40 731	40 731	
Groupe et associés	257 990	257 990	
Débiteurs divers	69 635	69 635	
Charges constatées d'avance	340 785	332 298	8 487
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 073 340</b>	<b>17 504 739</b>	<b>568 601</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 000	1 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 533 862	8 533 862		
Personnel et comptes rattachés	3 001 015	3 001 015		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 544 736	1 544 736		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	26 034	26 034		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	66 459	66 459		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	975 425	975 425		
Groupe et associés	39 532 128	39 532 128		
Autres dettes	2 436 814	2 436 814		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>56 117 473</b>	<b>56 117 473</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Nature des écarts	Actif	Ecart compensés par couverture de change	Provision pour perte de change	Passif
	Perte latente			Gain latent
Immobilisations non financières				
Immobilisations financières				
Créances	16 989		16 989	11 834
Dettes financières				
Dettes d'exploitation	4 250		4 250	7 356
Dettes sur immobilisations				
<b>TOTAL</b>	<b>21 239</b>		<b>21 239</b>	<b>19 190</b>





Compte	Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>				
48618000	CHARGES CONSTATEES D' AVANCE	340 784,61	755 893,99	-415 109,38
<b>TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>		<b>340 784,61</b>	<b>755 893,99</b>	<b>-415 109,38</b>

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	3 000 000			10,33
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

<b>Situation à l'ouverture de l'exercice</b>		<b>Solde</b>
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		-12 438 475
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		-12 438 475
<b>Variations en cours d'exercice</b>		<b>En moins</b>
		<b>En plus</b>
Variations du capital		28 000 000
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement	37 844	
Variations des provisions réglementées		213 083
Autres variations		
Résultat de l'exercice	17 670 836	
	<b>SOLDE</b>	<b>10 504 403</b>
<b>Situation à la clôture de l'exercice</b>		<b>Solde</b>
Capitaux propres avant répartition		-1 934 072



<i>Données en K€</i>	Total	France	UE	AmériqueU SA	AmériqueA utres	Moyen- Orient	Afrique	Asie	Océanie
Production vendue de biens	46 478	6 117	24 293	1 686	449	691	845	12 201	196
Production vendue de services	9 484	3 357	2 494	492	115	272	480	2 274	-
<b>Total</b>	<b>55 962</b>	<b>9 474</b>	<b>26 787</b>	<b>2 178</b>	<b>564</b>	<b>963</b>	<b>1 325</b>	<b>14 475</b>	<b>196</b>

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Amortissements dérogatoires (dotation)	681 020	#687120
Valeur nette comptable des actifs cédés	50 535	#675000
Pénalités sur marchés	988 000	#671100
Pénalités et amendes	76 549	#671200
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (rappel droits URSSAF)	760 482	#671810
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur	317 449	#672000
<b>TOTAL</b>	<b>2 874 035</b>	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Amortissements dérogatoires (reprise)	467 937	#787120
Prix de cession des actifs cédés	9 655	#775000
Produits exceptionnels sur exercice antérieur	15 277	#772000
Divers	3 960	#771000
Quote-part reprise à résultat subventions	37 844	#777000
<b>TOTAL</b>	<b>534 673</b>	

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	-15 273 352		-15 273 352
Résultat exceptionnel à court terme	-2 339 362		-2 339 362
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs	-58 122		-58 122
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>-17 670 836</b>		<b>-17 670 836</b>

## **REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES**

Aucun impôt n'est dû au titre de l'exercice 2019. Les retenues à la source de clients étrangers ont été comptabilisés pour 58 121 €.

Une perte fiscale a été dégagée sur l'exercice de 19 615 040 € plaçant les déficits à reporter au montant de 48 647 622 €.

Rubriques	Montant
<b>IMPOT DU SUR :</b>	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	6 252 167
Subventions d'investissement	172 625
<b>TOTAL ACCROISSEMENTS</b>	<b>6 424 792</b>
<b>IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :</b>	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	
Participation des salariés	
Autres	77 444
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	
<b>TOTAL ALLEGEMENTS</b>	<b>77 444</b>
<b>SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE</b>	
<b>6 347 348</b>	

**IMPOT DU SUR :**

Plus-values différées

**CREDIT A IMPUTER SUR :**

Déficits reportables

Moins-values à long terme

**SITUATION FISCALE LATENTE NETTE**

Rubriques	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes sur établissements de crédit	
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>	
cautions données aux clients : 1 727 K EUR cautions données aux clients : 272 K GBP	
	<b>TOTAL</b>

Rubriques	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance
Engagements financiers Engagements de retraite Avances et crédits alloués Rémunérations allouées				

**Conditions de prêts consentis au cours de l'exercice :**

--

**Remboursements opérés pendant l'exercice :**

--

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	78	
Agents de maîtrise et techniciens	68	
Ouvriers	131	
<b>TOTAL</b>	<b>277</b>	

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
-------------------------------------	-------	-----------------	----------

Baker Hughes Company basée à Houston - Texas - USA

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			-17 670 836
Impôt sur les bénéfices			58 122
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>			<b>-17 612 714</b>
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires	681 020	467 937	213 083
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>681 020</b>	<b>467 937</b>	<b>213 083</b>
<b>AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES</b>			
<b>RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)</b>			<b>-17 399 631</b>

**LUFKIN FRANCE**  
**Société par actions simplifiée au capital de 31.000.000 €**  
**Siège social : Avenue des Chavannes**  
**70220 Fougerolles-Saint-Valbert**  
**950 508 051 R.C.S VESOUL**

---

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE**  
**EN DATE DU 31 AOUT 2020**

L'an deux mille vingt  
Le 31 août,  
A 14 heures,

La Société Baker Hughes Netherlands Holdings II B.V., ayant son siège social Boezemschop 8, 1724 BJ Oudkarspel, Pays-Bas, représentée par Blaise Baudry, dûment habilité,

Associée unique de la société LUFKIN FRANCE (la « Société »),

a pris les décisions portant sur l'ordre du jour ci-après :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Rapport du Commissaire aux comptes ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des charges non déductibles,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Décision à prendre en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce : dissolution anticipée ou non de la Société,
- Nomination d'un nouveau Président, détermination de ses pouvoirs et fixation de sa rémunération ;
- Pouvoirs pour les formalités légales.

Monsieur Christian Charollais, Président de la Société, préside la présente réunion.

Madame Francesca Maesano est désignée Secrétaire de Séance.

Les représentants du Comité Social et Economique de l'Entreprise :

- Monsieur Alban Faivre
- Monsieur Didier Lionnet
- Monsieur Fabrice Pheulpin
- Monsieur Antoine Lepeule

sont présents.

Le cabinet KPMG SA, Commissaire aux comptes, dûment informé, est absent.

L'Associée unique déclare et reconnaît disposer des documents suivants :

- Un exemplaire des statuts ;

- Une copie de la lettre d'information du Commissaire aux comptes et l'avis de réception ;
- Une copie des lettres d'information adressées aux représentants du Comité Social et Economique de l'Entreprise ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels;
- Le texte des projets de décisions.

#### **PREMIERE DECISION**

L'Associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte d'un montant de (17.670.836) euros. L'Associée unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associée unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

#### **DEUXIEME DECISION**

L'Associée unique, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à (17.670.836) euros au compte « Report à nouveau » qui sera ainsi porté d'un montant déficitaire de (35.315.813) euros à (52.986.649) euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée unique constate que la Société n'a pas distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

#### **TROISIEME DECISION**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Associée unique approuve les dépenses et charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts qui s'élèvent à un montant global de 30.691 euros et l'impôt correspondant.

#### **QUATRIEME DECISION**

L'Associée unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, prend acte qu'aucune nouvelle convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice.

#### **CINQUIEME DECISION**

L'Associée unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, et constatant que les capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social de la Société, décide, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

## SIXIEME DECISION

L'Associée unique prend acte de l'expiration du mandat de Président de Monsieur Christian Charollais et décide de nommer en remplacement en qualité de nouveau Président de la Société, à compter de ce jour, pour une durée d'un an, expirant à l'issue de la décision de l'Associée unique approuvant en 2021 les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- Monsieur Olivier Weppe  
Né le 12 avril 1967 à Givet (08)  
De nationalité française  
Demeurant 4 rue des Corvées Prolongée - 88000 Epinal

L'Associée unique indique que Monsieur Olivier Weppe a déclaré par avance accepter les fonctions de Président de la Société et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ce mandat.

Monsieur Olivier Weppe exercera son mandat de Président dans les conditions prévues par la loi et par les statuts de la Société.

L'Associée unique décide que Monsieur Olivier Weppe ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat social. Cependant, il aura le droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement sur présentation de justificatifs.

## SEPTIEME DECISION

L'Associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'un original des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

\*\*\*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

Le Président  
Christian Charollais



L'Associée unique  
Baker Hughes Netherlands Holdings II B.V.,  
Représentée par Blaise Baudry

